

# APPRENTISSAGE 2026

## NOUVELLES RÈGLES DE FINANCEMENT, QUELLES STRATÉGIES DES BRANCHES, CFA ET ENTREPRISES

Judi  
**1<sup>er</sup>**  
**OCTOBRE**  
**2026**

DE 14 H À 17 H

Le modèle de financement de l'apprentissage entre dans une phase de régulation durable et structurée. Pour les acteurs du système, l'année 2026 est placée sous le signe de la recherche de nouveaux équilibres financiers dictés par la refonte des NPEC et les impératifs de soutenabilité du système.

Comment sécuriser vos budgets et adapter vos relations commerciales face aux nouveaux tarifs et aux enjeux de reste à charge ?

Participez à notre masterclass de trois heures pour décrypter les arbitrages de France compétences et des branches professionnelles, et définir vos stratégies de pilotage économique dans ce nouveau contexte.

Les points clés de la session :

- RÉFORME 2026 : calendrier et méthode de fixation des NPEC pour garantir l'équilibre financier du système ;
- STRATÉGIES CFA : anticiper les impacts financiers, utiliser la comptabilité analytique et piloter le reste à charge ;
- ENJEUX EMPLOYEURS : maintenir l'attractivité de l'apprentissage et gérer les frais annexes (focus Bac+3).

### PUBLIC

Cet événement s'adresse aux

- CFA, Organismes de formation publics et privés
- Entreprises
- Branches professionnelles
- Services de formation continue des universités
- Cabinets/conseils
- Opco

**INSCRIVEZ-VOUS**

sur le site de Centre Inffo

**centre-inffo.fr**

TÉL. 01 55 93 91 83

[inscription.event@centre-inffo.fr](mailto:inscription.event@centre-inffo.fr)

INTRODUCTION

**PRÉSENTATION DU NOUVEAU CYCLE DE RÉGULATION  
DU FINANCEMENT « DURABLE ET STRUCTURÉE »  
QUI S'OUVRE POUR 2026**

- Objectif : Sortir de la logique de correction du déficit pour entrer dans un régime de financement normé et prévisible.

SÉQUENCE 1

**LA RÉFORME DES NPEC 2026 ET LES ARBITRAGES  
SECTORIELS**

La fin des ajustements « exceptionnels » et l'articulation entre l'État, les branches et France compétences

- **Cadre de régulation** : Méthode, objectifs et calendrier 2026 de fixation des NPEC par les branches et France compétences.
- **Soutenabilité** : Le rôle de France compétences dans l'encadrement des coûts-contrats pour garantir l'équilibre financier.
- **Arbitrages sectoriels** (Focus Industrie et BTP) : Comment les branches arbitrent entre l'attractivité des métiers, la qualité des formations et la soutenabilité économique des nouveaux NPEC.
- **Nouvelles régulations** : Frais annexes, participation de l'apprenti.

SÉQUENCE 2

**STRATÉGIES DES CFA : SÉCURISER SON BUDGET  
ET PILOTER LE « RESTE À CHARGE »**

- **Anticipation des impacts financiers** : Analyse des nouveaux coûts-contrats et stratégies de sécurisation budgétaire pour les CFA.
- **Gestion des restes à charge** : Évaluation des écarts entre les coûts réels de formation et les nouveaux financements NPEC, les co-financements volontaires de la part des employeurs.
- **Pilotage stratégique** : Utilisation de la comptabilité analytique pour justifier les coûts réels.

SÉQUENCE 3

**RELATIONS ENTREPRISES-CFA : L'ÉQUATION DU COÛT  
POUR L'EMPLOYEUR**

Maintenir l'attractivité malgré l'évolution de la participation financière et optimiser le dialogue de gestion

- **Focus Bac +3** (Niveau 6) : Analyse de l'impact des évolutions de financement sur les recrutements.
- **Négociation commerciale** : Identification des frais annexes non obligatoires et marges de manœuvre entre CFA et entreprises.



**CONTACT COMMERCIAL**  
TÉL. 01 55 93 91 83

[inscription.event@centre-inffo.fr](mailto:inscription.event@centre-inffo.fr)

MODALITÉS ET RESSOURCES

CONCEPTION ET INTERVENTIONS

- **Experts juristes spécialisés en droit de la formation professionnelle, pôle Droit et politiques de formation, Centre Inffo**
- **Représentants de CFA, branches et experts, intervenants à confirmer** noms et biographies à paraître prochainement

- **Questions-réponses** en direct
- Les **diaporamas** utilisés pendant la Master class
- Le **dossier documentaire** de la Master Class : bibliographie, extraits des bonnes feuilles des publications de Centre Inffo



TOUTE UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE VOTRE MÉTIER

Inscrivez-vous  
dès à présent

[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)

CONTACT MASTER CLASS

Tél. : 01 55 93 91 83

[inscription.event@centre-inffo.fr](mailto:inscription.event@centre-inffo.fr)

Noter : les master class de Centre Inffo ne donnent pas lieu à l'établissement de convention de formation

## BULLETIN D'INSCRIPTION



À retourner au service commercial, Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex  
Tél. : 01 55 93 91 83 - Courriel : [inscription.event@centre-inffo.fr](mailto:inscription.event@centre-inffo.fr)

**MASTER CLASS du jeudi 1er octobre 2026, en distanciel, de 14 H à 17 H**

### APPRENTISSAGE 2026 : NOUVELLES RÈGLES DE FINANCEMENT, QUELLES STRATÉGIES DES BRANCHES, CFA ET ENTREPRISES

Tarif : 380 € HT soit 456 € TTC (TVA 20 %)

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

**PARTICIPANT** Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Tél. ....

Courriel.....

**ENTREPRISE/ORGANISME** .....

Adresse .....

Tél. : ..... Courriel.....

Code postal / \_\_\_\_\_ / Ville.....

N° Siret / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / Code APE/NAF / \_\_\_\_\_ / N° de client ..... Effectif .....

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

Par chèque bancaire  Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la Master class :

Virement postal : IBAN de la Société générale  
FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Je recevrai automatiquement une facture de régularisation.

Date, cachet et signature

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le client déclare avoir pris connaissance des [conditions générales de vente](#) des prestations orales et les accepter sans réserve.